



Fin du mandat de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste

La collaboration étroite entre le Timor-Leste et l'ONU remonte à l'époque où l'Organisation soutenait la lutte nationale pour l'autodétermination et à la tenue de la Consultation populaire en 1999, qui a marqué un tournant historique. Depuis lors, le pays a accueilli cinq missions de maintien de la paix des Nations Unies et des opérations politiques ainsi que des bureaux des fonds, organismes et programmes des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a déployé la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour faire face à la crise interne qui a ébranlé le pays en avril et mai 2006. La crise a provoqué le déplacement de pas moins de 150 000 personnes qui se sont réfugiées dans des camps situés autour de Dili, la capitale, et de Baucau. Le Timor-Leste était en proie à des tensions, les anciens membres des forces de sécurité s'étant réarmés et fondus dans la population.

Le 25 août 2006, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1704 (2006), par laquelle il a chargé la MINUT d'assurer à titre provisoire le respect de la loi et la sécurité publique jusqu'à ce que les effectifs de la police nationale puissent être reconstitués et en mesure d'assumer à nouveau leur rôle. La vaste mission confiée à la MINUT consistait à aider le Gouvernement à organiser des élections, à renforcer les capacités dans les secteurs de la gouvernance, la justice et la sécurité, à améliorer les mécanismes des droits de l'homme et à mener des enquêtes approfondies sur les cas de violations graves des droits de l'homme commises en 1999. Il s'agissait en outre d'apporter un appui aux mécanismes publics chargés de coordonner l'aide fournie par les donateurs et de soutenir l'action menée en vue de promouvoir l'égalité des sexes dans le cadre du renforcement des institutions et de l'élaboration des politiques.

En septembre 2011, le Gouvernement et la MINUT ont signé un Plan commun de transition destiné à aider à planifier le retrait prévu de la Mission d'ici à la fin de 2012. Premier en son genre dans le domaine du maintien de la paix, le Plan énonce les tâches prioritaires et les objectifs à atteindre jusqu'au départ de la MINUT et décrit 129 activités qui doivent être menées à bien d'ici à la fin de décembre 2012 ou transférées aux organismes partenaires par la suite. Le Comité de haut niveau sur la transition, qui est composé de représentants du Gouvernement et de la Mission et présidé par le Chef de l'État, suit la mise en œuvre du Plan.

Au fil des ans, le mandat de la MINUT s'est concrétisé sous la forme d'une grande composante de police rassemblant plus de 1 600 policiers et militaires, ainsi que des centaines de Timorais, du personnel civil recruté sur le plan international et des bénévoles. Depuis la création de la Mission, son personnel a œuvré avec toutes les couches de la société timoraise, de la police et des forces armées au Parlement et aux partis politiques, en passant par les groupes de la société civile et les médias dans l'ensemble du pays, en vue d'aider le Timor-Leste à assurer la stabilité, à édifier un État solide et à améliorer la vie de tous ses citoyens.

Grâce à la résistance et à la détermination du peuple timorais et de ses dirigeants, et avec l'aide de la communauté internationale, d'énormes progrès ont été accomplis depuis 2006. Les déplacés sont rentrés chez eux dans le calme. Depuis mars 2011, la police nationale exerce les fonctions de police dans l'ensemble du pays et aucun trouble important à l'ordre public n'a été signalé. Les médias et la société civile prennent de plus en plus d'importance, apportant d'importantes contributions au débat démocratique dans le pays. La pauvreté recule à la faveur des investissements publics dans les infrastructures et les services, alimentés

par les revenus provenant des ressources en pétrole, qui sont gérés par le truchement du Fonds pétrolier. Depuis 2005, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de plus de deux ans et se situe à présent à 62,1 ans en moyenne. Le pourcentage d'élèves inscrits en primaire, facteur déterminant pour assurer la stabilité et la croissance à l'avenir, a bondi, passant de 63 % en 2006 à 90 % aujourd'hui. Le pays est en bonne voie d'éliminer l'analphabétisme chez les adultes d'ici à 2015.

Sur la scène politique, l'année 2012 a été marquée par la tenue d'élections présidentielle et parlementaires libres et pacifiques, suivies par la formation sans accroc d'un nouveau gouvernement. Plus de 70 % de la population s'est rendue aux urnes lors des élections. Grâce à un système de quotas, les femmes occupent 38 % des sièges au Parlement, soit le pourcentage le plus élevé dans les parlements des pays de la région Asie-Pacifique. Au-delà des frontières, le Timor-Leste est passé du statut de pays bénéficiaire d'une assistance en matière de maintien de la paix à celui de pays fournissant du personnel aux opérations des Nations Unies dans d'autres endroits du monde. Le pays joue un rôle moteur avec le Groupe G7+ et verse une contribution particulièrement élevée au New Deal pour l'efficacité de l'aide.

Dans sa résolution 2037 (2012) du 23 février 2012, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la MINUT pour une dernière période allant jusqu'au 31 décembre 2012. Mais le départ de la Mission ne signifie pas la fin de la collaboration entre le système des Nations Unies et le Timor-Leste, sachant que le pays continue de se heurter à de nombreux problèmes. L'ONU est déterminée à faire sienne la proposition du Gouvernement qui invite l'Organisation mondiale à continuer d'être un partenaire important dans la nouvelle phase de développement du pays et à instaurer une relation de coopération novatrice dans la période suivant le retrait de la MINUT, qui sera axée sur le développement et le renforcement des institutions.

Responsables de la MINUT

- Atul Khare — Représentant spécial du Secrétaire général, décembre 2006 - décembre 2009
- Ameerah Haq — Représentant spécial du Secrétaire général, janvier 2010 - juin 2012
- Finn Reske-Nielsen — Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, juin 2012 - décembre 2012

Effectif autorisé [S/RES/1704 (2006)]

- 1,608 policiers
- 34 officiers de liaison et officiers d'état-major
- Personnel civil d'appoint correspondant

Personnel travaillant au service de la Mission depuis 2006

- 5 381 agents en tenue (5 119 policiers et 262 militaires)
- 989 fonctionnaires recrutés sur le plan international
- 1,593 agents recrutés sur le plan national
- 747 Volontaires des Nations Unies

Victimes d'accidents mortels

- 9 fonctionnaires de police
 - 3 fonctionnaires recrutés sur le plan international
 - 4 membres du personnel civil recrutés sur le plan national
- (Total: 16)

Pays fournissant des contingents ou des effectifs de police

Officiers de liaison et officiers d'état-major :

Australie, Bangladesh, Brésil, Chine, Fidji, Japon, Inde, Malaisie, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Portugal, Sierra Leone, Singapour

Effectifs de police :

Australie, Bangladesh, Brésil, Canada, Chine, Croatie, Égypte, El Salvador, Espagne, États-Unis, Fédération de Russie, Fidji, Gambie, Inde, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kirghizistan, Malaisie, Namibie, Népal, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Palaos, Philippines, Portugal, République de Corée, Roumanie, Samoa, Sénégal, Singapour, Sri Lanka, Suède, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Yémen, Zambie et Zimbabwe, United States, Uruguay, Vanuatu, Yemen, Zambia, et Zimbabwe